



COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL (AES)

Relatif à l'attaque Barbare et lâche perpétrée dans la ville de Niamey dans la nuit du 28 au 29 janvier 2026

La Confédération des États du Sahel (AES) a fait l'objet d'une agression barbare dans la nuit du 28 au 29 janvier 2026 ayant ciblé notamment la base aérienne 101 et l'aéroport international Diori Hamani de Niamey, République du Niger.

De toute évidence, il s'agit d'une attaque prémeditée, coordonnée et aveugle, ayant visé à la fois des infrastructures stratégiques et des installations civiles, mettant gravement en danger des populations innocentes ainsi que des biens à usage civil.

La Confédération des États du Sahel condamne avec la plus grande fermeté ces actes lâches, barbares et indiscriminés, contre non seulement un État membre, mais également la sécurité collective, la stabilité régionale et les efforts communs de paix et de développement déployés par les peuples sahéliens.

La Confédération tient à souligner que ces violences ne sauraient être réduites à de simples actes isolés. Elles s'inscrivent dans une stratégie de déstabilisation nourrie et entretenue par des réseaux de soutiens multiformes, y compris des appuis directs ou indirects, notamment des sponsors étatiques étrangers, dont la responsabilité morale, politique est pleinement engagée. La Confédération met en garde contre toute complaisance, instrumentalisation ou soutien, sous quelque forme que ce soit, à ces entreprises criminelles.

La Confédération réaffirme que :

- Les auteurs de ces violences, ainsi que tous ceux qui les financent, les arment, les renseignent ou leur offrent des soutiens politiques, répondront de leurs actes ;
- Les États membres de la Confédération AES demeurent unis, vigilants et résolument engagés dans une lutte coordonnée, souveraine et déterminée contre le terrorisme et ses soutiens, quels qu'ils soient.

La Confédération AES exprime sa solidarité totale au peuple, au Gouvernement de la République du Niger et à ses Forces de défense et de sécurité, tout en saluant leur courage et leur engagement dans la protection des populations.

La Confédération des États du Sahel réaffirme que rien ne saurait entamer la détermination des peuples sahéliens à défendre leur souveraineté, à protéger leurs populations et à construire un avenir fondé sur la paix, la justice et l'indépendance réelle.

Fait à Ouagadougou, le 31 janvier 2026



Capitaine Ibrahim TRAORE
Président du Faso, Chef de l'Etat
Président de la Confédération des États du Sahel (AES)